

# Mettre en place un petit rucher

Les 23 et 24 février + 4 jours à fixer

### MODALITES PRATIQUES

6 jours

📍 Selon origine des stagiaires

**Public concerné :** tout public

**Handicap :** si vous êtes en situation de handicap merci de contacter le service formation afin de vous proposer un accompagnement adapté.

**Pré-requis :** néant

**Responsable de stage :**

**Marie-Noëlle BOUSTIE**, responsable du Service Formation  
06 25 76 25 22

**Intervenant :**

**Lionel CLARY**, apiculteur – Technicien Sanitaire Apicole

S'inscrire auprès du Service Formation au : 05 65 23 22 13  
ou par mail : [formation@lot.chambagri.fr](mailto:formation@lot.chambagri.fr)

### CONDITIONS DE FINANCEMENT

. Prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution MSA

. Pour les salariés agricoles : 945 €. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

. Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : 300 €

Règlement en espèces ou par chèque établi à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'agriculture du Lot.



### Objectifs

Comprendre le fonctionnement des abeilles de A à Z et installer ses premières ruches.



### Contenu

Découvrir le fonctionnement d'une colonie d'abeilles, la biologie de l'abeille, les grands principes de l'apiculture. Les différents produits issus de la ruche.

Premiers pas dans la conduite de rucher :  
choix du matériel, (protection de l'apiculteur, différents types de ruches, cadres et cire).  
Choix de l'emplacement de la ruche.  
Où trouver un essaim pour commencer, quelle race d'abeille et combien ça coûte ?  
Les formalités administratives obligatoires.

Calendrier annuel des observations et interventions à réaliser pour bien conduire une ruche.  
Les travaux de printemps, la pose des hausses, la division de colonies, la ruche bourdonneuse ...

La récolte des produits de la ruche. Quand et avec quel matériel.  
Les principales maladies et parasites : savoir les repérer et agir de façon adaptée.  
Les différents traitements existants et les alternatives homologuées en AB.



### Modalités pédagogiques et d'évaluation

En salle, apports théoriques, utilisation de supports visuels (photos, vidéos, démontage de ruche ...).  
Travail dans un rucher à 3 reprises : Observations et manipulations des cadres. Evaluation par QCM des acquis en cours de formation.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

**lot.chambre-agriculture.fr**

Chambre d'Agriculture du Lot - Service Formation  
430 avenue Jean Jaurès - CS60199 - 46004 CAHORS CEDEX 9  
Tél : 05 65 23 22 13 - Fax : 05 65 23 22 19 - E-mail : [formation@lot.chambagri.fr](mailto:formation@lot.chambagri.fr)  
Programme de Formation -OPE.FOR.ENR - n° 9 - 18/11/2021